



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

De la musique au port en soirée

Garante de l'intérêt général et soucieuse de l'animation de son centre, la Ville de Neuchâtel est favorable à la diffusion de musique en soirée au Bar King au lac, dans le respect de la législation en vigueur.

Les médias se sont fait l'écho cette semaine de la problématique de l'animation musicale au port. Une collectivité publique est bel et bien confrontée à des intérêts divergents : d'un côté il y a celui, que l'on peut qualifier de général, à une animation des rues, en été surtout ; d'un autre côté, il y a le droit de tout un chacun à ne pas subir de nuisance excessive. Les autorités doivent mettre en balance les intérêts des uns et des autres.

Forte de ces principes, la Direction de police, après avoir entendu vendredi les responsables de Cap gourmand, de la Société de Navigation et du Bar King, a décidé d'autoriser la diffusion de musique acoustique live (non sonorisée) au port durant les mois de juillet et août, jusqu'à 22 heures le mardi et le mercredi et jusqu'à 23 heures le jeudi, le vendredi et le samedi. Aucune musique ne sera diffusée le dimanche et le lundi. Cette autorisation prend effet immédiatement.

Les exploitants du Bar King du lac se sont engagés de leurs côtés à ne plus diffuser de musique enregistrée sur leur terrasse et à démonter la sonorisation existante. Ils pourront programmer tout au long de l'été quelques concerts sonorisés à certaines occasions mais devront au préalable solliciter une autorisation spécifique pour chacune de ces soirées auprès de la Direction de police.

La Ville de Neuchâtel espère avoir ainsi trouvé le juste équilibre entre l'animation estivale de la cité et de son port et le respect du droit à la tranquillité nocturne à laquelle ont droit les habitants de tous les quartiers de la ville.

Neuchâtel, le 8 juillet 2011

Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires : Daniel Perdrizat, directeur suppléant de la police, ☎ 032 717 74 01,
courriel: daniel.perdrizat@ne.ch

Jean-Louis Francey, commandant de la police de la Ville,
☎ 032 717 22 22, courriel :jean-louis.francey@ne.ch